Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 20 (1942)

Artikel: Les arts à Genève
Autor: Deonna, W.
Kapitel: Les tissus
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727623

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES TISSUS

IVERS textes, et en particulier les inventaires dressés en 1535, énumèrent les tissus de tous genres que possèdent les églises; les vêtements et les ornements sacerdotaux, chasubles, manipules, étoles, chapes, aubes, amicts, en velours, en damas, en drap, tissés d'or ou brodés; les parements d'autels, les tentures, les tapisseries, etc. Les chanoines de Saint-Pierre avaient tenu à en enrichir leur cathédrale. Guy d'Alby, élu évêque en 1423 et 1426, mais non confirmé, et son frère Jean, font vers 1420 à Saint-Pierre une donation d'étoffes, parmi lesquelles de belles tapisseries à sujets sacrés [1]; en 1487, André de Malvenda en donne quatre, avec l'Adoration des Mages et le massacre des Innocents [2], qu'on tend dans le cloître pour le Conseil général de 1525 [3]. Jean Gangiateur offre deux parements de damas à ses armes, et Guillaume de Greyres deux draps d'or aussi à ses armes [4].

cf. genava 1948

Nous n'avons rien conservé de ces tissus. Les vêtements que portaient les défunts se sont aussi évanouis en poussière, peu après qu'on eut ouvert leurs tombes à Saint-Pierre. Dans un sarcophage du VIe siècle, sous l'abside, le corps, qui était peut-être celui de l'évêque Maxime, avait un vêtement violet, en soie, avec des galons et des franges, et aux pieds des restes de sandales [5]. Dans un autre, l'évêque Jean de Courtecuisse, mort en 1423, portait un vêtement de soie violette, une mitre de soie blanche et bleue; à ses côtés, on voyait les débris d'une crosse, un calice et sa patène en étain [6]; d'autres tombes encore à Saint-Pierre renfermaient des débris

[1] *MDG*, II, 1843, 232-233; XXI, 1882, XVII; RIGAUD (2), 29; BOREL, *Les foires*, 176; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 1er fasc., 1891, 54.

[2] *PS*, 212; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 1er fasc., 1891, 54; NAEF, *Les origines de la Réforme*, 272; *MDG*, XXI, 1882, XVII.

[3] *RC*, X, 168; NAEF, *Fribourg au secours de Genève*, 1525-1526, 1927, 127.

[4] *MDG*, XXI, 1882, XVII; *PS*, 210, n° 462.

[5] Cf. p. 101, référ.; DEONNA, *Les croyances*, 492.

[6] Cf. p. 124, référ.; *PS*, 178, référ.

d'étoffes et de chaussures [1], et celles de la chapelle des Seigneurs, dans l'église de Confignon, des souliers à la poulaine du XIVe siècle [2].

* * *

Aux foires de Genève, les marchands étrangers apportent mainte étoffe. Les Italiens y vendent leurs draps brodés d'or, leurs soies [3]. L'agrandissement des halles en 1415 est provoqué par la demande des drapiers français; en 1460, les Normands adressent une requête au Conseil pour obtenir un emplacement spécial dans les halles; les manufactures du Puy, de Valence, des Flandres, d'ailleurs encore, envoient leurs draps, et les Fribourgeois possèdent dès 1309 une halle pour les leurs [4].

* * *

Mais les ateliers genevois sont de bonne heure en pleine activité. L'industrie des draps y remonte au XIIIe siècle, comme le prouve l'enquête dirigée en 1227 contre l'évêque Aymon de Grandson, où l'on voit que ce prélat fait confectionner des étoffes de drap pour être envoyées par le Rhône jusqu'à Marseille; elle est, aux XVe et XVIe siècles, une des plus lucratives de Genève [5], et elle subsiste encore au début du XIXe siècle [6]. Aussi connaissons-nous les noms de nombreux drapiers et « tondeurs de draps », et parmi les nouveaux bourgeois qui exercent ce métier, beaucoup sont d'origine étrangère [7].

Dès la fin du XIIIe siècle, on élève à Genève les vers dont la soie est vendue aux foires pour être tissée au dehors, et on cultive les mûriers nécessaires à leur nourriture [8].

* * *

[1] *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 2me fasc., 1892, 39.

[2] *NA*, 1918, 20.

[3] Borel, *Les foires*, 87, 146; Babel, 2.

[4] Borel, 144 sq., ex. nombreux; Naef, *Fribourg au secours de Genève*, 1525-1526, 1927, 15.

[5] Galiffe, *Genève hist. et arch.*, 345; Borel, 144 sq.; Cherbuliez, *Genève, ses institutions, ses mœurs*, 1867, 362; Naef, *Fribourg au secours de Genève*, 16, note 1; id., *La conjuration d'Amboise et Genève*, 1922, 148, nº 2.

[6] Wuarin, *Genève suisse. Le livre du Centenaire*, 1814-1914, 353.

[7] *Drapiers* (draperii): Covelle, 109, 1489, Jacques Quartellerii de Bourg-en-Bresse. — 113, 1491, Jean Panissod. — 131, 1497, Jean Gruet, d'Albenc. — 134, 1498, Pierre Boverat. — 145, 1501, Jean Bochin, de Beaune. — 150, 1503, Claude Bonet, de Seyssel. — 156, 1505, Guillerme Bochin, de Bienne. — 157, 1506, Jacques de Cret, d'Evian. — 168, 1510, Philibert Pillosii, d'Arlod. — 171, 1511, François Milliet, de Rumilly. — 175, 1512, Jean Bordon, de Lyon; Naef, *Fribourg au secours de Genève*, 16, note 1. — 183, 1515, Mathias Andryon. — 182, 1515, Jean Vuarrier, de Neydens. — 186, 1517, Nicolas Placet, de Nyon. — 196, 1523, Nicolas Grifon, de Rumilly.

Tondeurs de draps: Cherbuliez, *l. c.*; un Jean Lombard, dans des actes de 1290 et 1309; un autre du même nom teste en 1348, *MDG*, XXI, 1882, 42, note 4; Covelle, 113, 1490, Guioct Vuydact, « pannorum tonsor ».

[8] Borel, 147, 168.

L'étoffe fait vivre de nombreux artisans: tisserands [1] ou « tissots », ouvriers en laine [2], fabricants de couvertures [3], de draps [4], chasubliers [5], tapissiers, dont plusieurs travaillent pour le duc de Savoie [6], brodeurs [7]. Ces derniers sont employés pour le trousseau de la princesse Marie de Savoie, lors de son mariage en 1427 avec le duc de Milan. Dans cette circonstance, Jean le Gorfa brode d'or et de soie des robes, des draps d'autel, des manteaux, des chasubles, des cottes d'armes, des écussons, des manches pour les dames, les livrées des valets [8]. Un autre brodeur, Jean Destral, brode des manches pour les pages, les garnitures des chevaux, des tapis armoriés, des robes, etc. [9]. Zimer de Brunig, brodeur de Genève, est requis pour le trousseau de la fille d'Amédée VIII. De nombreux couturiers, «condurerii» [10], taillent les vêtements, souvent ceux de la cour de Savoie: lors du mariage de Marie de Savoie, en 1427, Noblet se transporte à Annecy pour essayer les robes des dames [11]. Puis, ce sont, pour compléter l'habillement, des chaussetiers, des chapeliers [12], des gantiers, des pelletiers [13], des chamoiseurs, etc. [14].

* * *

Comme les autres, ces artisans forment des confréries, les couturiers celle de la Trinité, les « texutiers » celle de Notre-Dame, les chapeliers celle de Saint-Jacques, etc. [15].

[1] *Tisserandus:* Covelle, 94, 1485, Romain Belloct; 96, 1486, Jean Berlioz; 132, 1497, Etienne Privat; 137, 1498, Etienne Mistralis; 211, 1534, Pierre Planchamps.

Tissuterius: 144, 1501, Pierre Pastoris; 194, 1522, Claude Ginet, « tissuterius sive textor ».

Texuterius: 104, 1488, Claude Vuagnon.

Textor: 104, 1487, Louis Bastard, « pannorum textor »; 110, 1490, François Poysact, « telarum textor ».

Tissotus, tissoctus: extrêmement nombreux, Covelle, *op. l.*

[2] Covelle: *Assanator lane.*

[3] *Ibid.*, 119, 1493, Jean Calabri, « textor cooperturarum »; 169, 1510, Pierre de Pontie, « faciens cooperturas ».

[4] *Ibid.*, 129, 1496, Jean Pecou, « faciens pannos ».

[5] *Ibid.*, 22, 1445, Jean Secler.

[6] *Ibid.*, 142, 1500, Pierre Cholet, de Chambéry, « tapissiez de mons^r le duc Philibert ». — 40, 1456, Symonet Libert, « tapisserius domini nostri ducis ».

[7] Borel, 166; Covelle, 23, 1445, Jean de Condret, « brodeator »; 24, 1446, Michel de Gez, « brodeator »; 149, 1502, Jean Velliard, « brodeator ».

[8] Borel, *l. c.*

[9] *Ibid.*

[10] Covelle, nombreux ex.

[11] Borel, 165; Galiffe, *Genève hist. et arch.*, 345.

[12] Borel, 165; 18 sont reçus à la bourgeoisie de 1416 à 1476.

[13] *Ibid.*, 165. Jean de Bornes fournit la fourrure de toutes les robes pour le mariage de la fille d'Amédée VIII.

[14] *Ibid.*

[15] *Ibid.*, 180-181, en 1487.

Fig. 186. — Marque typographique de Louis Cruse.